

DECRET N° 92-69 du 10 Mars 1992

Chargeant Monsieur Robert TAGNON,  
Ministre du Plan et de la Restruc-  
turation Economique de l'intérim  
de Monsieur Rigobert O. LADIKPO,  
Ministre de l'Industrie et des  
Petites et Moyennes Entreprises  
pour compter du 03 Mars 1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant Proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République.

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 03 Mars 1992, Monsieur Robert TAGNON, Ministre du Plan et de la Restructuration Economique est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises pendant l'absence de Monsieur Rigobert O. LADIKPO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 Mars 1992

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement  
et par délégation, le Ministre d'Etat,  
Secrétaire Général à la Présidence de  
la République,



Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 ME/SGPR 4 SGG 4 MIPME-MPRE 4 AUTRES  
MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-